République Française Département du Bas-Rhin

VILLE DE ROSHEIM

67560

Monsieur Michel HERR

Rosheim, le 2 mars 2021

Maire de la Ville de ROSHEIM



LA PRESENCE DU PUBLIC EN PERIODE DE COUVRE-FEU EST EGALEMENT IMPOSSIBLE

La réunion du Conseil Municipal se tiendra:

le lundi 8 mars 2021 à la Halle du Marché à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal du 25 janvier 2021
- 3. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion affectation des résultats - exercice 2020 - Ville de Rosheim
- 4. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion affectation des résultats - exercice 2020 - chaufferie au bois de Rosheim
- 5. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion exercice 2020 - affectation des résultats - forêt communale de Rosheim
- 6. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion exercice 2020 - affectation des résultats - service public local de l'eau
- 7. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion exercice 2020 - affectation des résultats - service public local d'assainissement
- 8. Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion exercice 2020 - Rosheim Lotissements
- 9. Passation d'un avenant n°1 au lot 9 menuiserie Intérieure « Mise aux normes d'accessibilité et restructuration de l'Hôtel de Ville de Rosheim »
- 10. Passation d'un avenant n°2 au lot 2 charpente bois du marché « Mise aux normes d'accessibilité et restructuration de l'Hôtel de Ville de Rosheim »
- 11. Passation d'un avenant au lot 8 sanitaire du marché « Construction d'un club House de foot avec vestiaires et d'un terrain synthétique »
- 12. Passation d'un avenant n°1 au lot 1 gros œuvre du marché « Restauration des extérieurs du bâtiment Hohenbourg »

- 13. Acquisition d'une parcelle rue des Vosges
- 14. Travaux de restauration de 5 calvaires répartis sur le Ban Communal
- 15. Don de deux chênes de la forêt communale pour la reconstruction de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris
- 16. Mise en œuvre du télétravail
- 17. Chasse Communale: Monsieur Alain MAURER, locataire du lot de chasse n°3 agrément d'un permissionnaire
- 18. Communication du Maire

Le Maire, Monsieur Michel HERR